

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
13 JANVIER 2010
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	09	Roland GAUTIER
2	Loïc BARBIER	10	Christian LONCHAMPT
3	Jean-Claude GUEZENNEC	11	Eric HAMEAU
4	Françoise COUTAND	12	Claude BERNARD
5	Nicole BARBOT	13	Michel RABIER
6	Jean-Luc LECOMTE		
7	Gislaine BOISNARD		
8	Jean-Luc JOUANIGOT		

Etaient absents :

1. Béatrice GALLET ayant donné pouvoir à Hubert HÉRIOT
2. Frédérique PERBOST ayant donné pouvoir à Jean-Luc JOUANIGOT
3. Dominique TIERCELIN
4. Christiane CHEVALIER
5. Pascal BOUDON
6. Joël CORBIN

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a pas fait l'objet d'observations, il est par conséquent accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Demandes de subventions,
- 2) Convention ATESAT,
- 3) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 4) Questions diverses.

DEMANDE DE SUBVENTION FDAIC 2010 AMENAGEMENT PARKING ECOLE ELEMENTAIRE

Le conseil municipal de BREZOLLES **APPROUVE** le projet de réalisation des travaux suivants :

Aménagement de l'aire de stationnement aux abords de l'école élémentaire et du centre de loisirs sans hébergement, ruelle des remparts à BREZOLLES :
pour un montant de : 37 689.40 euros HT soit 45 076.52 TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention département FDAIC	9 422.35
Autofinancement	28 267.05
TOTAL HT	<u>37 689.40</u>
Montant des travaux TTC	45 076.52

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : **Juillet 2010**

Fin des travaux : Décembre 2010

**DEMANDE DE SUBVENTION FDAIC 2010
TRAVAUX DE VOIRIE 2010**

Le conseil municipal de BREZOLLES **APPROUVE** le projet de réalisation des travaux suivants :

Travaux de VOIRIE 2010 à BREZOLLES

Rue des Petites Vignes

Chemin entre la rue des Petites Vignes et la rue de Tillières

Ruelle de la porte de Verneuil

Rue des Acacias

Rue des Saules

Rue du Bois du Prieuré

Pour un montant de 124 896.80 euros HT soit 149 376.57 TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention département FDAIC	28 750.00
Autofinancement	96 146.80
TOTAL HT	<u>124 896.80</u>
Montant des travaux TTC	149 376.57

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : **avril 2010**

Fin des travaux : Décembre 2010

**DEMANDE DE SUBVENTION FDAIC 2010
CONSTRUCTION TENNIS COUVERT**

Le conseil municipal de BREZOLLES **APPROUVE** le projet de réalisation des travaux suivants :

Construction d'un terrain de tennis couvert, Impasse du stade à BREZOLLES :

Pour un montant de 345 225 euros HT soit 412 889.10 TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention département FDAIC	30 000.00
Subvention régionale	138 090.00
Subvention DGE	69 045.00
Autofinancement	108 090.00

TOTAL HT	<u>345 225.00</u>
Montant des travaux TTC	412 889.10

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : **Juin 2010**

Fin des travaux : Décembre 2010

**DEMANDE DE SUBVENTION DGE 2010
CONSTRUCTION TENNIS COUVERT**

Le conseil municipal de BREZOLLES **APPROUVE** le projet de réalisation des travaux suivants :

Construction d'un terrain de tennis couvert, Impasse du stade à BREZOLLES :
Pour un montant de 345 225 euros HT soit 412 889.10 TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat pour cette réalisation. La dépense subventionnable est plafonnée à 450 000 euros et la subvention sollicitée est de 69 045.00 euros calculée à un taux de 20%.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention Etat DGE	69 045.00
Subvention département FDAIC	30 000.00
Subvention régionale	138 090.00
Autofinancement	108 090.00
TOTAL HT	<u>345 225.00</u>
Montant des travaux TTC	412 889.10

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : **Juin 2010**

Fin des travaux : Décembre 2010

**DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE 2010
CONSTRUCTION TENNIS COUVERT**

Le conseil municipal de BREZOLLES **APPROUVE** le projet de réalisation des travaux suivants :

Construction d'un terrain de tennis couvert, Impasse du stade à BREZOLLES :
Pour un montant de 345 225 euros HT soit 412 889.10 TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention de la région pour cette réalisation. La subvention est plafonnée à 160 000 euros, elle est calculée à un taux de 40% du montant total des travaux.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention régionale	138 090.00
Subvention Etat DGE	69 045.00
Subvention département FDAIC	30 000.00
Autofinancement	108 090.00
TOTAL HT	<u>345 225.00</u>
Montant des travaux TTC	412 889.10

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : **Juin 2010**

Fin des travaux : Décembre 2010

CONVENTION ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) à passer avec les services de l'État. - Direction Départementale des Territoires

VU l'article 1 - III de la loi MURCEF 2001-1168 du 11 décembre 2001 (mesures urgentes à caractère économique et financier) qui institue au profit des communes et de leurs groupements qui ne disposent pas de moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs compétences dans les domaines de la VOIRIE, de l'AMENAGEMENT et de l'HABITAT, une assistance technique fournie par les services de l'État (ATESAT).

VU le décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002.

VU l'arrêté du 27 décembre 2002 fixant la rémunération de l'assistance technique paru au J.O. du 31 décembre 2002,

En application des critères d'éligibilité définis par la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 et le décret n°2002-1209 du 27 septembre 2002, la commune de BREZOLLES a été déclarée éligible à l'ATESAT par l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2009.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec l'État (Direction Départementale des Territoires) afin de pouvoir bénéficier de l'ATESAT comprenant la mission d'assistance suivante :

1 Missions de base

Compte tenu de notre population de 1706 habitants (*population DGF*), l'estimation prévisionnelle de l'ATESAT s'élève pour l'année 2010 (hors revalorisation suivant index ingénierie) à : **trois cent quatre-vingt-trois euros quatre-vingt-cinq centimes (383,85 €)**.

Monsieur le Maire précise également que cette convention valable pour 2010 à compter du 1^{er} janvier pourra être reconduite tacitement pour les années 2011 et 2012. Elle peut être résiliée par la collectivité ou l'État moyennant un préavis de six mois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- d'affecter au règlement de la convention pour 2010 l'enveloppe financière prévisionnelle correspondante,
- d'autoriser le Maire à signer la Convention avec l'État (DDT).

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

- **AB 107 - 4 rue Saint Germain - Superficie 122 m2**
- **AB 33 - 6 Place de la Halle - Superficie 92 m2**
- **ZE 138 -173-174-175-176-177-270 Rue de Nonancourt Superficie 13 396 m2**

QUESTIONS DIVERSES

RABIER Michel

Déplore l'absence de miroirs au carrefour de la Bahine qui est dangereux.

HAMEAU Eric

Souhaite que la commune fasse l'achat d'une lame afin de procéder au déneigement plus aisément.

BARBOT Nicole

Remercie toutes les personnes l'ayant aidée pour la distribution des colis de Noël.

Informe l'assemblée de ses contacts avec l'association gérant le don du sang afin d'organiser des collectes sur Brezolles.

LONCHAMPT Christian

Félicite toutes les personnes ayant contribué au déneigement des rues et trottoirs de Brezolles.

BERNARD Claude

Signale que la partie vitrée des lampadaires sur le pont est vandalisée.

Transmet le souhait d'une habitante du quartier du Grolu d'obtenir une pancarte signalant ce quartier.

Souhaite que l'étude sur la restauration du portail de la mairie soit relancée.

Informe l'assemblée d'un nouveau service gratuit sur le site internet « la news letter ».

La séance est levée à 21h45.